

ASSURANCE MALADIE OBLIGATOIRE

Avenant N° 1

A la Convention Nationale

entre

les Organismes Gestionnaires

et les Etablissements Publics de Soins

et d'Hospitalisation

Oncologie/Greffes/Radiochirurgie

Septembre 2009

الوكالة الوطنية للتأمين الصحي Agence Nationale de l'Assurance Maladie

26, avenue de France, Agdal, 10000 Rabat, Maroc • الرباط، المغرب • أكدال، 10000 الرباط، المغرب

الموقع الإلكتروني : www.assurancemaladie.ma • الفاكس : 37 68 79 68 (0) (212) • الهاتف : 37 68 79 60 (0) (212) • Tél. :

Conformément à l'article 21 de la Convention Nationale signée le 09 mai 2007 sous l'égide de l'ANAM, entre les Organismes Gestionnaires de l'Assurance Maladie Obligatoire et les représentants des établissements publics de soins et d'hospitalisation, sous l'égide du Ministère de la Santé, il a été convenu et agréé ce qui suit :

Article 1 : La tarification des actes et prestations concernés fait l'objet des grilles suivantes :

- Tarif de la manométrie oesophagienne : extension à la Grille n°4
- Tarif forfaitaire de la pose et de l'ablation de la chambre implantable : Grille n°9
- Tarifs des actes et prestations d'oncologie : de la Grille n°10 à la Grille n°12
- Tarifs forfaitaires des Greffes : Grille n°13
- Tarif forfaitaire de la radiochirurgie Gamma Knife : Grille n° 14
- Tarifs forfaitaires des actes de neuroradiologie interventionnelle et de neurochirurgie : Grille n° 15.

Article2 : Toutes les autres dispositions de la convention restent inchangées.

Article 3 : Le présent Avenant prend effet le 1^{er} octobre 2009.

Extension à la Grille n° 4

TARIFS DES ACTES D'EXPLORATION MEDICALE

DESIGNATION	TARIF EN Dhs	ELEMENTS DU FORFAIT
Manométrie oesophagienne	900,00	<ul style="list-style-type: none"> • Honoraires du médecin ; • Consommable médical ; • Frais techniques de l'appareil ; <p>Observation : Forfait global</p>

Grille n°9 : Forfait de la pose et de l'ablation de la chambre implantable

Eléments du forfait	Tarif forfaitaire en Dhs
<ul style="list-style-type: none"> • Honoraires du médecin • Actes médicaux. • Soins infirmiers • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Consommable médical • Chambre implantable • Pharmacie • Radiologie de contrôle <p>Observation :</p> <p>Forfait comprenant pose et ablation de la chambre implantable.</p>	<p>4 000,00</p>

Radiothérapie

La mise en œuvre de l'irradiation de haute énergie au-delà de 0.5mev impose l'établissement d'un protocole de traitement comprenant :

- Le résumé clinique
- Le diagnostic histologique ou à défaut les bases de l'irradiation thérapeutique
- La description des volumes à irradier
- Le séquençage de l'irradiation
- La prévision dosimétrique et le compte rendu de fin d'irradiation

Forfait de radiothérapie

Eléments du forfait :

- Honoraires du médecin
- Actes médicaux
- Soins infirmiers
- Majoration de nuit, jours fériés et week-end
- Frais techniques de l'appareil
- Contrôle au cours du traitement

Observations :

- Forfait par organe
- Quelle que soit la dose utilisée
- Quelque soit le nombre de champs
- Quelque soit le nombre de séances pour un traitement complet.

Toutefois, en cas d'interruption un prorata sera appliqué conformément à la Grille n° 10-bis.

NB : ce forfait annule et remplace le forfait d'une séance de radiothérapie facturé à 600 Dhs, figurant au niveau de la Grille n°7 des actes pratiqués en hôpital de jour

Grille n° 10 : Forfaits de radiothérapie par type de localisation

Organe	Accélérateur linéaire Tarif forfaitaire en Dhs	Cobalt Tarif forfaitaire en Dhs
Prostate (non conformationnelle)	15 690,00	-
Prostate (conformationnelle)	18 360,00	8 209,00
Sein-conservateur	15 120,00	6 985,00
Sein-postopératoire	12 000,00	6 985,00
ORL	12 960,00	8 209,00
Orbite	8 880,00	8 209,00
Cavum	16 500,00	8 209,00
Tum.cérébrale/leucémie	11 688,00	6 373,00
Métastases	19 200,00	5 761,00
Testicule (loc)	19 200,00	5 761,00
RT sous diaphragme	19 200,00	6 373,00
RT sus diaphragme	19 200,00	6 373,00
Poumon-oesophage	14 400,00	8 209,00
Abdomen-pelvis	13 662,00	8 209,00
Vulve-canal anal	14 508,00	8 209,00
Nevrax	18 138,00	6 373,00
T.cutanée	7 320,00	8 209,00
castration	4 038,00	4 659,40
Os- parties molles	15 000,00	8 209,00

Grille n° 10-bis : Modalités de facturation en cas d'interruption du traitement de radiothérapie par accélérateur linéaire

Organe	Forfait global en Dhs	% du coût de la phase de préparation par rapport au coût global	Forfait de la phase de préparation (1) En Dhs	Forfait d'irradiation (2) En Dhs
Prostate (non conformationnelle)	15 690,00	40%	6276,00	9414,00
Prostate (conformationnelle)	18 360,00	40%	7344,00	11 000,00
Sein-conservateur	15 120,00	40%	6048,00	9072,00
Sein-postopératoire	12 000,00	40%	4800,00	7200,00
ORL	12 960,00	30%	3888,00	9072,00
Orbite	8 880,00	30%	2664,00	6216,00
Cavum	16 500,00	40%	6600,00	9900,00
Tum.cérébrale/leucémie	11 688,00	30%	3506,40	8181,60
Métastases	19 200,00	30%	5760,00	13440,00
Testicule (loc)	19 200,00	30%	5760,00	13440,00
RT sous diaphragme	19 200,00	40%	7680,00	11520,00
RT sus diaphragme	19 200,00	40%	7680,00	11520,00
Poumon-oesophage	14 400,00	30%	4320,00	10080,00
Abdomen-pelvis	13 662,00	40%	5464,80	8197,20
Vulve-canal anal	14 508,00	30%	4352,40	10155,60
Nevrax	18 138,00	40%	7255,20	10882,80
T.cutanée	7 320,00	30%	2196,00	5124, 00
castration	4 038,00	30%	1211,40	2826, 60
Os- parties molles	15 000,00	30%	4500,00	10 500,00

- **Montant à facturer = (1) + (2) x $\frac{\text{Nombre de Séances réalisées}}{\text{Nombre de séances prévues dans le protocole}}$**

**Grille n° 10-bis : Modalités de facturation en cas d'interruption du traitement de
radiothérapie par cobalt**

Organe	Forfait global en Dhs	% du coût de la phase de préparation par rapport au coût global	Forfait de la phase de préparation (1) En Dhs	Forfait d'irradiation (2) En Dhs
Prostate (non conformationnelle)	-	-	-	-
Prostate (conformationnelle)	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00
Sein-conservateur	6 985,00	49%	3 425,00	3 560,00
Sein-postopératoire	6 985,00	49%	3 425,00	3 560,00
ORL	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00
Orbite	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00
Cavum	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00
Tum.cérébrale/leucémie	6 373,00	53%	3 425,00	2 948,00
Métastases	5 761,00	59%	3 425,00	2 336,00
Testicule (loc)	5 761,00	59%	3 425,00	2 336,00
RT sous diaphragme	6 373,00	53%	3 425,00	2 948,00
RT sus diaphragme	6 373,00	53%	3 425,00	2 948,00
Poumon-oesophage	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00
Abdomen-pelvis	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00
Vulve-canal anal	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00
Nevrax	6 373,00	53%	3 425,00	2 948,00
T.cutanée	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00
castration	4 659,40	73%	3 425,00	1 234,40
Os- parties molles	8 209,00	41%	3 425,00	4 784,00

- **Montant à facturer = (1) + (2) x $\frac{\text{Nombre de Séances réalisées}}{\text{Nombre de séances prévues dans le protocole}}$**

La Curiethérapie

La mise en œuvre de la curiethérapie impose l'établissement d'un protocole de traitement comprenant :

- Le résumé clinique
- La description des volumes à traiter
- La prévision dosimétrique et le compte rendu de fin de l'irradiation

Grille n°11 : Forfait de la curiethérapie

Eléments du forfait	Tarif forfaitaire en Dhs
<ul style="list-style-type: none"> • Honoraires du médecin • Actes médicaux • Soins infirmiers • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Frais techniques de l'appareil • Etablissement du protocole thérapeutique • Frais de la phase de préparation • Séjour <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait par cure • Quelque soit l'organe 	<p>7 200,00</p>

Grille n°12 : Forfait d'irathérapie

Eléments du forfait	Tarif forfaitaire en Dhs
<ul style="list-style-type: none"> • Honoraires du médecin • Actes médicaux • Soins infirmiers • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Consommable médical, Iode 131. • Hospitalisation • Contrôle isotopique post thérapeutique • Gestion des déchets <p>Observation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait par séance 	<p>13 000,00</p>

Grilles n°13 : Tarifs forfaitaires des Greffes

Grille n° 13.1 : Forfait de la greffe de moelle osseuse

Eléments du forfait	Tarif forfaitaire en Dhs
<ul style="list-style-type: none"> • Hospitalisation en chambre stérile • Honoraires du médecin • Actes médicaux • Soins infirmiers • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Consommable médical • Pharmacie hors antimétabolites • Solutés • Forfait pour trente jours d'hospitalisation <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seront facturés en sus : <ul style="list-style-type: none"> - Produits sanguins de transfusion - Bilans biologiques et radiologiques - Avec accord préalable : <ul style="list-style-type: none"> * Cytophérèse plus frais de prélèvement et de conservation 	<p>212 000,00</p>

Grille n° 13.2 : Forfait de la greffe de la cornée

Eléments du forfait	Tarif forfaitaire en Dhs
<ul style="list-style-type: none"> • Greffon • Séjour • Honoraires du médecin • Actes médicaux • Soins infirmiers • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Consommable médical • Pharmacie <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Seront facturés en sus : <ul style="list-style-type: none"> - Produits sanguins de transfusion - Bilans biologiques et radiologiques <p>Avec accord préalable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actes médicaux d'exploration ou de spécialité. 	<p>15 000,00</p>

Grille n° 13.3 : Forfait de la greffe du Rein

Eléments du forfait	Tarif forfaitaire en Dhs
<ul style="list-style-type: none"> • Séjour • Honoraires du médecin • Actes médicaux • Soins infirmiers • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Consommable médical • Pharmacie <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce forfait comprend les frais liés au prélèvement du rein du donneur ainsi que son implantation chez le receveur. • Seront facturés en sus : <ul style="list-style-type: none"> - Produits sanguins de transfusion - Bilans biologiques et radiologiques <p>Avec accord préalable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Actes médicaux d'exploration ou de spécialité. 	<p>220 000,00</p>

Forfait de radiochirurgie Gamma Knife

Eléments du forfait global:

- Honoraires du neurochirurgien
- Honoraires du radiothérapeute
- Honoraires de l'anesthésiste
- Honoraires du physicien
- Honoraires du technicien
- Hospitalisation de 2 jours
- Phase de préparation préopératoire (repérage stéréotaxique)
- Frais imagerie (IRM +TDM +/- angiographie cérébrale)
- Frais de traitement radiochirurgical
- Actes médicaux
- Soins infirmiers
- Pharmacie et consommable médical
- Majoration de nuit, jours fériés et week-end
- Frais techniques de l'appareil
- Contrôle au cours et le lendemain du traitement

Indications de la radiochirurgie (à titre indicatif)

1. La pathologie tumorale :

*Les tumeurs bénignes :

- Petites tumeurs de la fosse cérébrale postérieure : neurinomes, méningiomes
- Les adénomes hypophysaires
- Autres : astrocytomes juvéniles, tumeurs de la région pinéale, tumeur de la base du crâne.

* Les tumeurs malignes :

- Les métastases cérébrales de petites tailles et de nombres limités (une à trois)
- Glioblastomes

2-La pathologie vasculaire :

- Les malformations artério-veineuses
- Les cavernomes intracrâniens
- Les fistules artério-veineuses dures

3-La neurochirurgie fonctionnelle :

- Les nevralgies faciales
- La radiochirurgie des foyers épileptogènes
- La maladie de Parkinson
- Les pathologies dégénératives vasculaires rétiniennes

Grille n °14 : Tarif forfaitaire de radiochirurgie Gamma Knife

Phases du traitement :	Tarif forfaitaire en Dhs
<p>la phase de préparation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Hospitalisation la veille du traitement - repérage stéréotaxique de la lésion - IRM - TDM - Angiographie (pour les malformations vasculaires) - Planning dosimétrique 	60 000,00
<p>La phase du traitement radiochirurgical :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Traitement du patient par l'appareil de radiochirurgie Gamma Knife - Surveillance au cours du traitement 	
<p>La phase du suivi post-opératoire immédiat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Dépose du cadre stéréotaxique - Séjour d'une deuxième nuit - Surveillance médicale et soins infirmiers - Consultation de sortie 	

**Grille n° 15 : Tarifs forfaitaires des actes de neuroradiologie
interventionnelle et de neurochirurgie**

Grille n° 15.1 : Forfait de l'angiographie diagnostique Cérébrale

DESIGNATION	TARIF EN DHS	ELEMENTS DU FORFAIT
Angiographie diagnostique cérébrale	5 954,00	<ul style="list-style-type: none"> • Le séjour : Lit dans une chambre à 2 lits, incluant le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge et la nourriture • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Honoraires du neurochirurgien • Honoraires du radiologue • Honoraires de l'anesthésiste • Honoraires du technicien • Frais de surveillance post-opératoire • Actes médicaux • Soins infirmiers • Frais de la salle • Explorations biologiques, radiologiques et électriques (ECG, EEG) • Pharmacie et consommable médical <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait global

Grille n° 15.2 : Forfait du traitement endovasculaire d'une malformation artério-veineuse cérébrale par histoacryl

DESIGNATION	TARIF EN DHS	ELEMENTS DU FORFAIT
Traitement endovasculaire d'une malformation artério-veineuse cérébrale par histoacryl	14 854,00	<ul style="list-style-type: none"> • Le séjour : Lit dans une chambre à 2 lits, incluant le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge et la nourriture • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Un jour d'hospitalisation en réanimation si nécessaire • Honoraires du neurochirurgien • Honoraires du radiologue • Honoraires de l'anesthésiste • Honoraires du technicien • Frais de surveillance post-opératoire • Actes médicaux • Soins infirmiers • Frais de la salle • Explorations biologiques, radiologiques et électriques (ECG, EEG) • Angiographie diagnostique • Pharmacie et consommable médical • Les dispositifs médicaux • Produits d'embolisation <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait global par séance • Quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation.

Grille n° 15.2 : Forfait du traitement endovasculaire d'un anévrysme cérébral par microcoils

DESIGNATION	TARIF EN Dhs	ELEMENTS DU FORFAIT
Traitement endovasculaire d'un anévrysme cérébral par microcoils	59 004,00	<ul style="list-style-type: none"> • Le séjour : Lit dans une chambre à 2 lits, incluant le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge et la nourriture • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Un jour d'hospitalisation en réanimation si nécessaire • Honoraires du neurochirurgien • Honoraires du radiologue • Honoraires de l'anesthésiste • Honoraires du technicien • Frais de surveillance post-opératoire • Actes médicaux • Soins infirmiers • Frais de la salle • Explorations biologiques, radiologiques et électriques (ECG, EEG) • Angiographie diagnostique • Pharmacie et consommable médical • Les dispositifs médicaux en dehors des ballonnets et stents • Produits d'embolisation (minimum 4 unités) <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait global • Quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation. • Facturés en sus avec accord préalable : ballonnets, stents

Grille n° 15.2 : Forfait du traitement du vasospasme par voie endovasculaire + Stent intracrânien

DESIGNATION	TARIF EN Dhs	ELEMENTS DU FORFAIT
<p>Traitement du vasospasme par voie endovasculaire + stent intracrânien</p>	<p>39 204,00</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Le séjour : Lit dans une chambre à 2 lits, incluant le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge et la nourriture • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Un jour d'hospitalisation en réanimation si nécessaire • Honoraires du neurochirurgien • Honoraires du radiologue • Honoraires de l'anesthésiste • Honoraires du technicien • Frais de surveillance post-opératoire • Actes médicaux • Soins infirmiers • Frais de la salle • Explorations biologiques, radiologiques et électriques (ECG, EEG) • Angiographie diagnostique • Pharmacie et consommable médical • Les dispositifs médicaux autre que le stent intracrânien • Produits d'embolisation <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait global • Quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation.

Grille n° 15.3 : Forfait du traitement du vasospasme par angioplastie









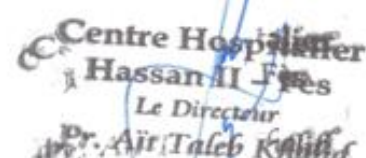





DESIGNATION	TARIF EN Dhs	ELEMENTS DU FORFAIT
Traitement du vasospasme par angioplastie	26 204,00	<ul style="list-style-type: none"> • Le séjour : Lit dans une chambre à 2 lits, incluant le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge et la nourriture • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Un jour d'hospitalisation en réanimation si nécessaire • Honoraires du neurochirurgien • Honoraires du radiologue • Honoraires de l'anesthésiste • Honoraires du technicien • Frais de surveillance post-opératoire • Actes médicaux • Soins infirmiers • Frais de la salle • Explorations biologiques, radiologiques et électriques (ECG, EEG) • Angiographie diagnostique • Pharmacie et consommable médical • Les dispositifs médicaux • Produits d'embolisation <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait global • Quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation

Grille n° 15.4 : Forfait du traitement endovasculaire d'une fistule artérioveineuse ou d'un anévrisme par ballonnets

DESIGNATION	TARIF EN Dhs	ELEMENTS DU FORFAIT
Traitement endovasculaire d'une fistule artérioveineuse ou d'un anévrisme par ballonnets	21 104,00	<ul style="list-style-type: none"> • Le séjour : Lit dans une chambre à 2 lits, incluant le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge et la nourriture • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Un jour d'hospitalisation en réanimation si nécessaire • Honoraires du neurochirurgien • Honoraires du radiologue • Honoraires de l'anesthésiste • Honoraires du technicien • Frais de surveillance post-opératoire • Actes médicaux • Soins infirmiers • Frais de la salle • Explorations biologiques, radiologiques et électriques (ECG, EEG) • Angiographie diagnostique • Pharmacie et consommable médical • Les dispositifs médicaux • Produits d'embolisation <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait global • Quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation

Grille n° 15.5 : Forfait d'une embolisation pré-opératoire par particules

DESIGNATION	TARIF EN Dhs	ELEMENTS DU FORFAIT
Embolisation pré-opératoire par particules	20 104,00	<ul style="list-style-type: none"> • Le séjour : Lit dans une chambre à 2 lits, incluant le chauffage, l'éclairage, le blanchissage du linge et la nourriture • Majoration de nuit, jours fériés et week-end • Un jour d'hospitalisation en réanimation si nécessaire • Honoraires du neurochirurgien • Honoraires du radiologue • Honoraires de l'anesthésiste • Honoraires du technicien • Frais de surveillance post-opératoire • Actes médicaux • Soins infirmiers • Frais de la salle • Explorations biologiques, radiologiques et électriques (ECG, EEG) • Angiographie diagnostique • Pharmacie et consommable médical • Les dispositifs médicaux • Produits d'embolisation <p>Observations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait global • Quelque soit le nombre de jours d'hospitalisation

<p>La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), représentée par son Directeur Général :</p> <p>Monsieur Saïd AHMIDOUCH</p>   <p>Saïd AHMIDOUCH DIRECTEUR GÉNÉRAL</p>	<p>La Caisse Nationale des Organismes de Prévoyance Sociale (CNOPS), représentée par son Directeur :</p> <p>Monsieur Abdelaziz ADNANE Le Directeur</p>   <p>Abdelaziz ADNANE</p>
<p>Le Centre Hospitalier IBN SINA de Rabat, représenté par son Directeur :</p> <p>Professeur Mountacer Charif CHEFCHAOUNI Le Directeur du Centre Hospitalier Ibn Sina</p>   <p>CHARIF CHEFCHAOUNI MOUNTACER</p>	<p>Le Centre Hospitalier IBN ROCHD de Casablanca, représenté par son Directeur :</p> <p>Professeur Abdenbi EL KAMAR. Le Directeur du Centre Hospitalier Universitaire IBN ROCHD Pr. Abdenbi El KAMAR</p> 
<p>Le Centre Hospitalier HASSAN II de Fès, représenté par son Directeur :</p> <p>Professeur Khalid AIT TALEB</p>   <p>Centre Hospitalier Hassan II Fès Le Directeur Pr. Ait Taleb Khalid</p>	<p>Le Centre Hospitalier Mohamed VI de Marrakech, représenté par son Directeur :</p> <p>Professeur Mhamed HARIF</p>   <p>47 DEC 2008</p>
<p>L'Institut Pasteur du Maroc représenté par son Directeur :</p> <p>Professeur Mohamed HASSAR</p>   <p>Le Directeur de l'Institut Pasteur Maroc Prof: Mohammed HASSAR</p>	<p>Le Ministère de la Santé</p> <p>Le Directeur des Hôpitaux et des Soins Ambulatoires Dr Abdelali Belgmou Alaoul</p> 
<p>L'Agence Nationale de l'Assurance Maladie (ANAM) représentée par son Directeur :</p> <p>Monsieur Chakib TAZI</p> 